



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pommes - Poires

Stades phénologiques

Fruits noués en poire

Chute des pétales en pomme

Evolution comparative de la phénologie

Températures minimales : Gel préjudiciable aux cultures

Stades phénologiques pommes à cidre

Ravageurs



Chenilles : présence toujours avérée



Acarien rouge : taux d'éclosion à 92%



Cécidomyie des poirettes : dégâts apparents



Phytopte cécidogène : faible niveau d'attaques



Erinose du poirier : faibles dégâts constants



Pucerons : populations en hausse en cendré



Hoplocampe du pommier : faibles captures



Anthronome du pommier : dégâts bien visibles en parcelles



Carpocapse : pas encore de capture



Mineuse marbrée : diminution généralisée des captures



Capua : pas encore de capture



Eulia : augmentation des captures sur de nouveaux secteurs

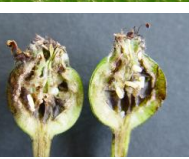
Pathologies



Oïdium : augmentation des contaminations



Tavelure : périodes sans risque, conditions défavorables à la maladie



Pruniers

Stades phénologiques

Fruits noués

Tous fruitiers

Campagnols

Un réseau de surveillance contre les campagnols nuisibles des cultures








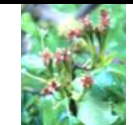






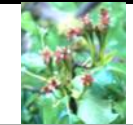







Dégâts de gel observés en
parcelles !

Pommes - Poires

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel



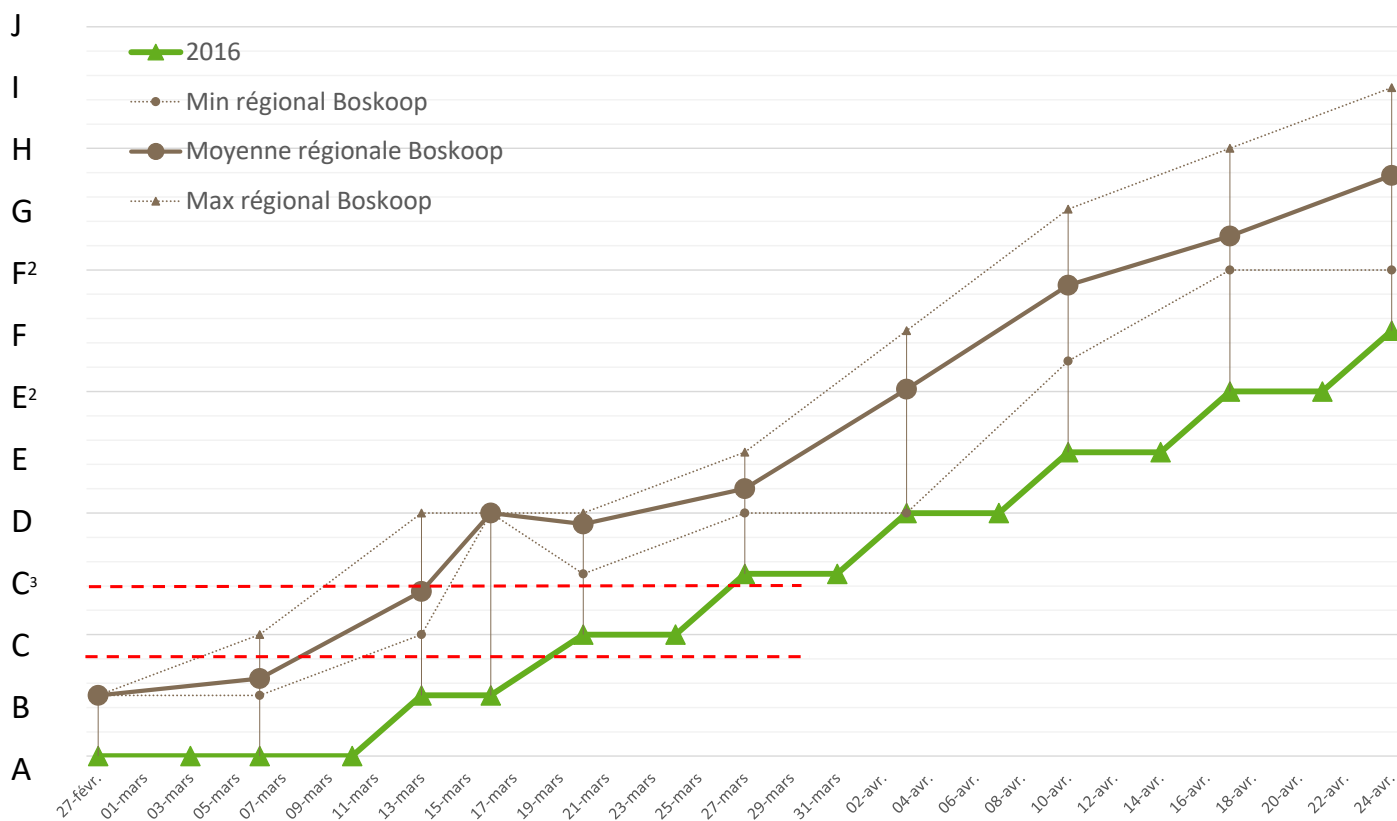
Postes d'observations	BOSKOOP	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR	COX'S ORANGE	COMICE	CONFERENCE
Flandre Maritime (59)							
	H -1,6°C	H -1,6°C	H -1,6°C	G -°C	G -°C	- -	- -
Flandre Intérieure (59-62)							
	H -1,6°C	I -1,6°C	H -1,6°C	G -°C	G -°C	I -1,0°C	J -°C
Lille sud (59)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Montreuillois (62)							
	G -°C	G -°C	G -°C	F2 -1,8°C	F2 -1,8°C	- -	- -
La Bassée (59)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Hainaut (59)							
	G -°C	G -°C	G -°C	H -1,6°C	G -°C	I -1,0°C	J -°C
Abbevillois (80-62)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Arrageois (62)							
	G -°C	G -°C	G -°C	- -	F2 -1,8°C	H -1,5°C	I -1,0°C
Cambrais (59)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Avesnois (59)							
	F2 -1,8°C	F2 -1,8°C	- -	F2 -1,8°C	- -	H -1,5°C	H -1,5°C

Postes d'observations	BOSKOOP	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR	COX'S ORANGE	COMICE	CONFERENCE
Amiénois (80)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Thiérache (59-02)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Pays de Bray (80-60)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Neslois (80-60-02)							
	H -1,6°C	H -1,6°C	H -1,6°C	G -°C	G -°C	I -1,0°C	I -1,0°C
St Quentinnois (02)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Laonnois (02)							
	- -	G -°C	H -1,6°C	- -	- -	- -	- -
Montdidérien (80-60)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Beauvaisis (60)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Soissonnais (60-02)							
	H -1,6°C	H -1,6°C	H -1,6°C	- -	- -	I -1,0°C	J -°C
Senlisien (60)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Omois (02)							
	I -1,6°C	I -1,6°C	I -1,6°C	I -1,6°C	- -	H -1,5°C	I -1,0°C

Evolution comparative de la phénologie

La phénologie a marqué le pas au cours de la semaine dernière, même si elle conserve son avance comparativement à l'an dernier. Sur Boskoop, les stades comptent désormais 2 semaines d'avance par rapport à 2016.


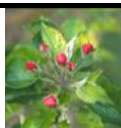


Evolution comparée des stades phénologiques moyens sur Boskoop entre cette année et l'an dernier



Pommes à cidre

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel



Postes d'observations	Kermerrien	Major	Dabinett	Harry Master Jersey	Bisquet	Marie Ménard	Idared
Thiérache (59-02)							
	F -2,0°C	E2 -°C	F -2,0°C	E2 -°C	- -	- -	- -

NB. Stades phénologiques

-°C : pas de référence acquise pour le stade phénologique

- - pas de données locales pour la variété

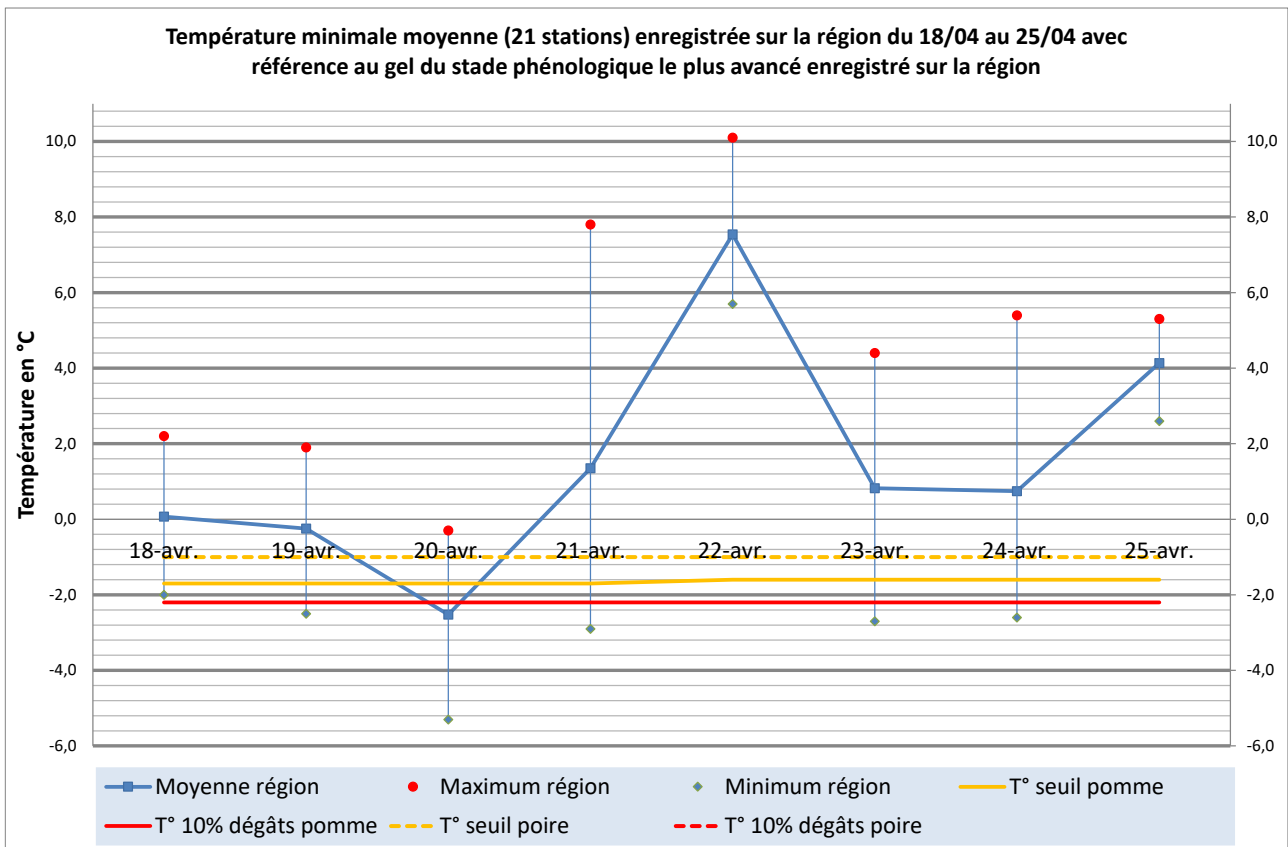
Températures indiquées = seuil critique

Températures minimales



L'ensemble de la région a été touché par une vague de gelées importantes au cours de la semaine dernière, généralisée le 20 avril. Certains secteurs ont connu des températures minimales allant jusque $-5,3^{\circ}\text{C}$. Ces niveaux sont largement en dessous des seuils de sensibilité au gel pour la pomme et la poire. La plupart du temps, sur ces mêmes secteurs, hormis le répit de la nuit du 22 avril, les nuits précédentes et suivantes ont également été gélives. L'impact de ces températures sur les boutons floraux est d'ores et déjà visible dans certaines parcelles.

Attention, des gelées sont encore attendues dans les jours à venir selon Météo France. Au regard des stades phénologiques actuels, la situation est au plus haut des niveaux de risque.



Dégâts de gel observés sur bouquets floraux avril 2017

Pommes - Poires

RAVAGEURS

Chenilles



Les chenilles défoliatrices sont toujours très actives sur certains secteurs (La Bassée) et bien présentes sur les secteurs de l'Arrageois, du Laonnois notamment, malgré les températures froides.

Des niveaux de dégâts de l'ordre de 1% sur bouquets floraux ont été enregistrés au cours de la semaine dernière.

Poursuivez un suivi minutieux sur pommiers et poiriers, quelles que soient les circonstances, ces ravageurs restent problématiques actuellement et pourraient avoir des conséquences sur la fin de saison.

Les principales espèces actuellement visibles en cette saison sont les tordeuses rouge (*Spilonota ocellana*) et verte (*Hedya nubiferana*) et les arpeuteuses comme la cheimatobie (*Operophtera brumata*). Aucun dégât imputable aux chenilles de capua n'a été enregistré.



Dégâts de cheimatobie sur feuille



Chenille de cheimatobie



Chenille de tordeuse rouge



Chenille de tordeuse verte

Seuil de nuisibilité :

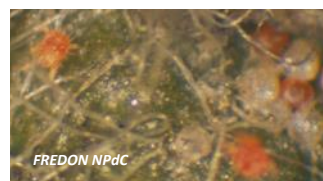
Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Acariens rouges



Le seuil des 80% d'éclosions a été franchi au cours de la semaine dernière selon nos derniers suivis en laboratoire. À ce jour, malgré des températures fraîches pour la saison, le taux d'éclosion est de 92%.

Le suivi doit désormais être réalisé pour l'ensemble des classes. Celui-ci devra impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.



Adultes d'acariens rouges

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages d'œufs hivernaux (5 bourgeons de plus de 2 ans, sur 20 rameaux)

Classe 1 : plus de 60% de bourgeons portant plus de 10 œufs : risque important

Classe 2 : entre 30 et 60% de bourgeons portant plus de 10 œufs : risque modéré

Classe 3 : moins de 30% de bourgeons portant plus de 10 œufs : risque faible

Cécidomyie des poirettes

Les premiers symptômes d'attaques par le ravageur sont très visibles en vergers depuis quelques jours. Des niveaux, parfois importants, ont été enregistrés allant jusque 10% comme sur le secteur Arrageois.

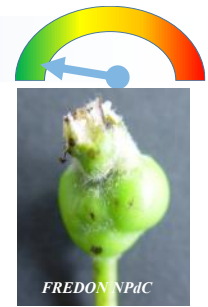
Les symptômes les plus flagrants donnent au fruit un volume plus imposant et ceux-ci pourront se déformer donnant un aspect calebassé. Ces symptômes vont évoluer vers un noircissement des fruits avant leur chute au sol. Les larves ne sortiront qu'à ce moment des fruits pour se nymphoser dans le sol.

A ce jour, le stade sensible du ravageur est dépassé. En revanche, il est possible de réduire l'inoculum pour l'an prochain, avant que les larves ne se nymphosent dans le sol.

Pour rappel, pour des taux d'attaques inférieurs à 2% de fruits touchés, la collecte et l'export des fruits hors du verger restent une des techniques les plus économiquement efficaces (*travaux FREDON NPdC, 2008*).



Cécidomyie des poirettes adulte



Poirette calebassée



Asticots dans poirette

Seuil de nuisibilité :

Il est fixé en fonction des dégâts enregistrés l'année précédente.

L'évaluation : se réalise sur 1000 fruits à raison de 20 fruits sur 2 rameaux par arbre sur 50 arbres. Respectez si possible la représentativité des différents étages foliaires ainsi que la répartition parcellaire (notation au centre et en bordure).

Phytoptes cécidogènes : érinose du poirier

Des symptômes d'attaques par les acariens sont encore visibles en parcelles, notamment sur le secteur Arrageois (0,1%).

Les piqûres actuelles vont évoluer en galles, où les acariens multiplieront les générations à l'abri de celles-ci.

Surveillez également la présence des acariens prédateurs (phytoséides).



Érinose du poirier sur feuilles et bouton floral

Pucerons



Puceron cendré : une augmentation des populations et de la colonisation ont été enregistrées au cours de la semaine dernière, malgré des températures fraîches.

Le développement de la colonisation est de l'ordre de 1% de pousse en moyenne sur la région.

La surveillance doit se poursuivre afin de détecter une éventuelle multiplication trop importante des foyers. La présence d'auxiliaires (coccinelles, punaises anthocorides), à proximité des pousses colonisées par le ravageur, contribue à les réguler.

Puceron lanigère : des remontées de populations ont été constatées dans quelques parcelles régionales. Pour le moment, les niveaux de populations restent faibles et ne dépassent pas les seuils de nuisibilité.

Attention la floraison n'est pas complètement terminée, la présence d'abeilles et plus largement des pollinisateurs est encore importante. De ce fait, il est nécessaire d'attendre la fin totale de la floraison, tout en tenant compte de la faune auxiliaire.



FREDON NPdC

Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	17-avr.	24-avr.	Tendance /S-1	17-avr.	24-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗	1,0	2,0	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	6,0	10,0	↗			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,5	↗	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)					1,0	
Thiérache (59-02)	3,0	4,0	↗			
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	2,0					
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)						
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0				0,0	

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

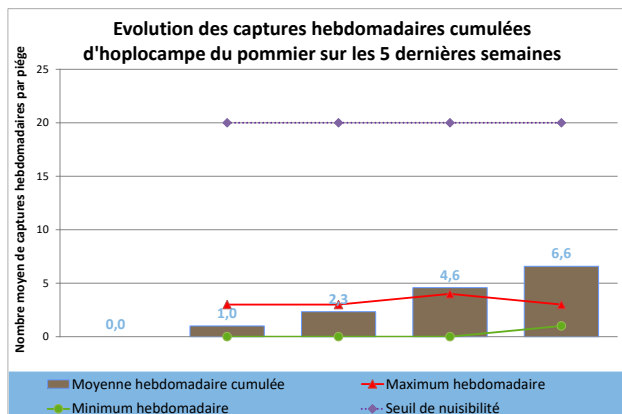
Hoplocampe du pommier



Le vol du ravageur se poursuit très lentement (0 à 3 ravageurs selon les sites). Tous les secteurs ne sont pas encore concernés.

L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison.

Pour le moment, aucun site ne présente de niveau inquiétant de population.



Adulte d'hoplocampe du pommier

Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Anthonome du pommier



Description

L'anthonome est un petit charançon de 4 à 5 mm à tête prolongée par un long rostre et aux antennes coudées. La partie postérieure des élytres présente un dessin blanchâtre en forme de « V » (voir photographie). On observe un point blanc proéminent situé entre les élytres et le thorax. Lorsqu'il est dérangé, l'adulte adopte une attitude immobile faisant croire en sa mort.



FREDON Nord Pas-de-Calais

Adulte d'anthonome,
taille réelle®

Nuisibilité

Les larves se développent au sein des boutons aux dépens des organes de la fleur.



FREDON NORD Pas-de-Calais

Dégât d'anthonome du
pommier sur boutons floraux

Situation en parcelles

Des dégâts sont toujours signalés notamment sur les secteurs d'Etaples, de La Bassée et des Flandres Intérieures (1 à 2% d'organes touchés). Les dégâts sont actuellement très visibles.

Gestion des risques

L'heure est toujours à l'évaluation des dégâts engendrés par le ravageur. Au regard des stades phénologiques actuels, le ravageur n'est plus en mesure d'opérer des pontes préjudiciables.

Méthodes alternatives

Actuellement, l'anthonomage, méthode qui consiste à retirer au stade G-H, l'ensemble des boutons anthonomés est à mettre en œuvre pour limiter les populations estivales.

Seuil de nuisibilité :

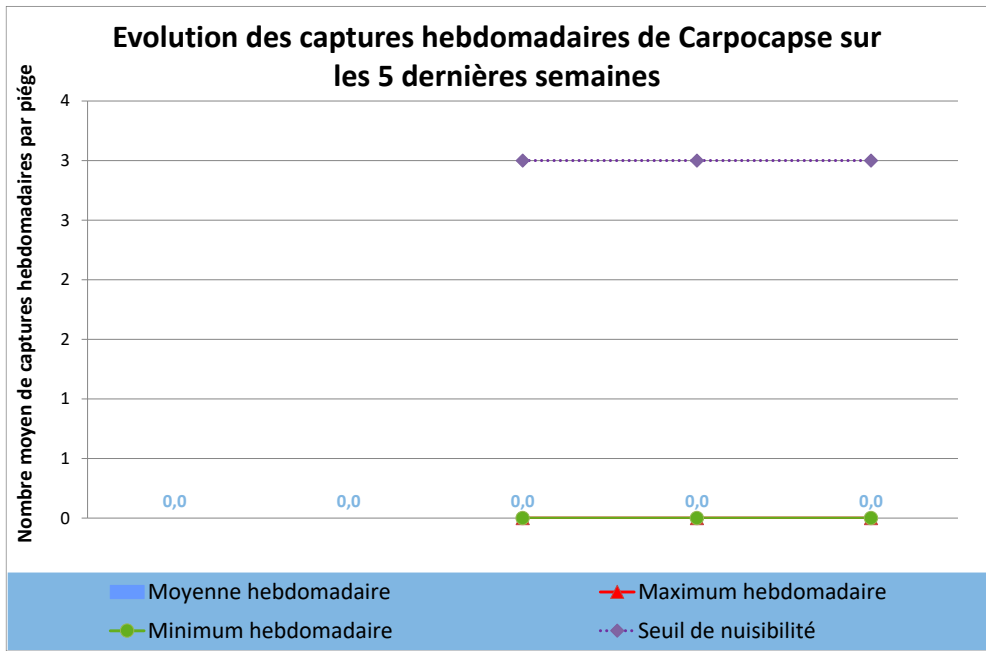
30 individus pour 100 frappages.

D'après les travaux réalisés par la FREDON Nord-Pas de Calais de 2000 à 2006, le risque devient important à partir de 10 individus pour 100 frappages.

Carpocapse



FREDON NPdC



Vol des adultes

Le vol du ravageur n'a pas encore débuté en région.

Les températures ne sont pas favorables au ravageur. Selon les prévisions de Météo France, celles-ci ne devraient pas être plus favorables dans les jours à venir.

Néanmoins, le suivi des pièges reste d'actualité et la pose des diffuseurs, encore possible, pour les parcelles dont le choix de protection par confusion sexuelle a été fait.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	18-avr.	25-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	0,0	0,0	↔
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Le suivi des conditions d'accouplements et des pontes ne fait pas état de possibilité pour le ravageur sur la période écoulée.

Incubation et éclosion des pontes

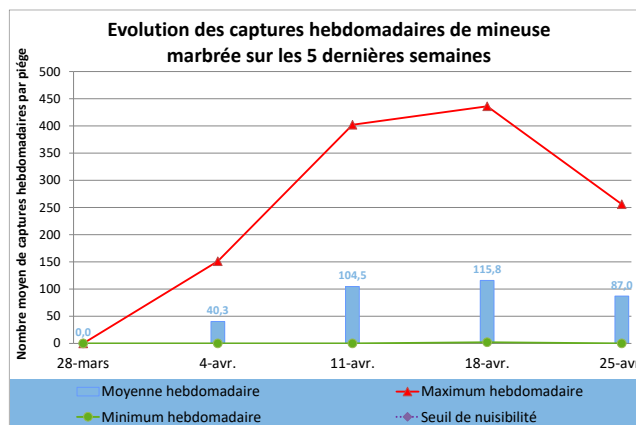
Les pontes n'ont pas encore débuté à ce jour.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	18/04/2017	19/04/2017	20/04/2017	21/04/2017	22/04/2017	23/04/2017	24/04/2017
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrasis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Pays de Bray (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Mineuse marbrée

Sur l'ensemble des secteurs concernés par le vol du ravageur les niveaux de populations sont en baisse.

Même si ce ravageur est rarement nuisible à la culture, une estimation des dégâts sur feuilles permettra de définir le risque encouru (seuil de nuisibilité : 200 mines pour 100 feuilles).



Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, la mise en place des pièges à prévoir :

- 11 Tordeuse rouge des bourgeons
- 12 Tordeuse verte des bourgeons
- 13 Zeuzère



Et les premiers renouvellements des pièges à :

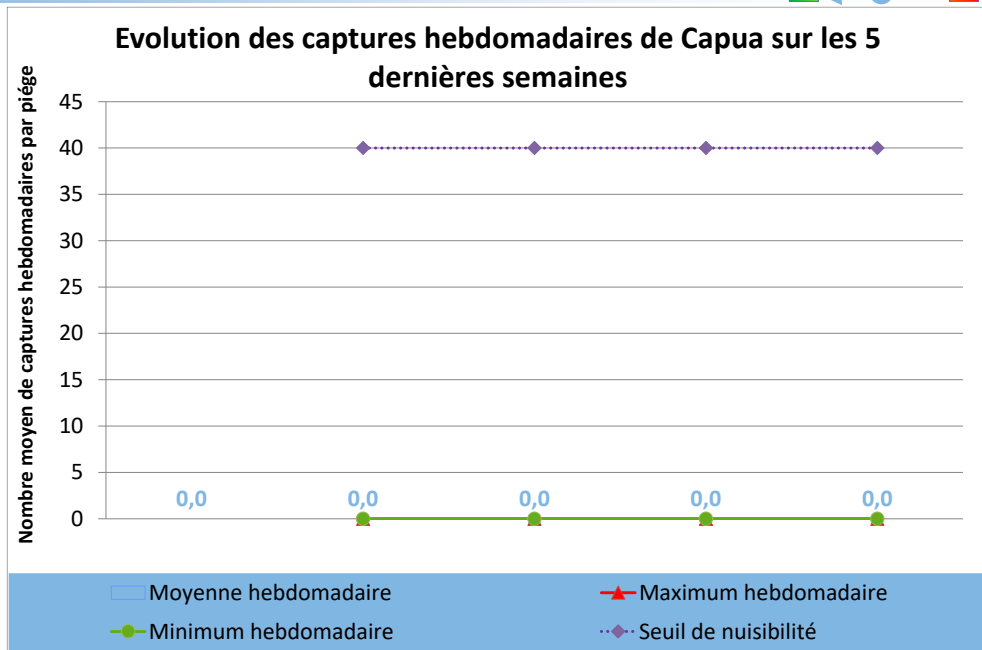
- 4 Eulia
- 5 Mineuse cerclée
- 6 Mineuse marbrée
- 10 Tordeuse Orientale du Pêcher

Sont également à prévoir.

Capua



Adulte



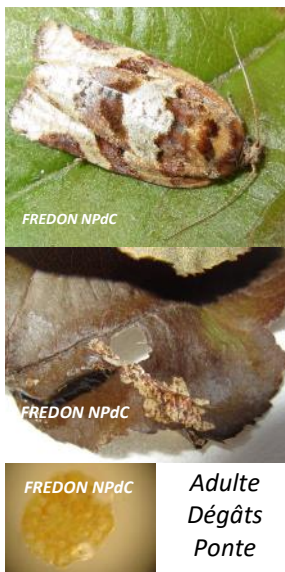
Aucune capture de capua n'a été enregistrée au cours de la semaine dernière.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

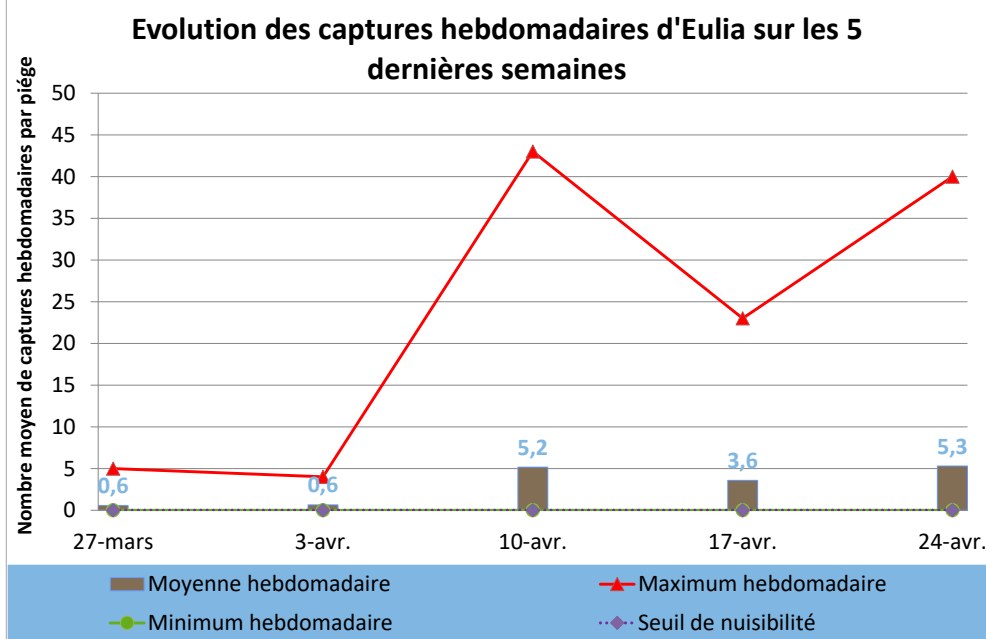
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	17-avr.	24-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)	0,0		
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Le vol du ravageur se poursuit en région et gagne en intensité. Ainsi, en moyenne 5 papillons ont été capturés la semaine dernière sur l'ensemble du réseau. Un flux semble se dessiner du sud vers le nord et l'intérieure des terres au cours de la semaine passée. En effet, les augmentations les plus significatives ont été observées sur ces secteurs, alors que les secteurs les plus touchés la semaine dernière, voient leurs niveaux de captures en baisse.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	18-avr.	25-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	4,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	1,0	5,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	8,0	1,0	↘
Thiérache (59-02)	1,9	10,2	↗
Pays de Bray (80-60)	9,0	12,0	↗
Neslois (80-60-02)	23,0	5,0	↘
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	0,5	0,0	↘
Montdidérien (80-60)	11,0	0,0	↘
Beauvaisis (60)	12,5	15,5	↗
Soissonnais (60-02)	1,0	2,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Pathologies

Oïdium



Etat des lieux en parcelle,

Malgré les conditions, a priori, peu favorables, la maladie poursuit son développement sur certains secteurs, tous déjà répertoriés comme atteint par celle-ci. Dans les autres secteurs où elle était présente, la maladie le reste et à des taux identiques.

Analyses des risques,

En définitive, seul le secteur Amiénois présente un taux moyen de contaminations supérieur au seuil de nuisibilité. La situation reste à suivre de près dans l'ensemble des parcelles, au regard de la dynamique de la maladie, qui semble ne pas être aussi impactée par les conditions climatiques qu'à l'accoutumé.

Gestion des risques,

Compte tenu des prévisions météorologiques, au stade actuel de la maladie, l'élimination des pousses contaminées reste la première des mesures prophylactiques à mettre en œuvre. Elle évitera la propagation de la maladie à d'autres pousses et sera la plus efficace actuellement.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	17-avr.	24-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,3	
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,8	0,8	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,1	1,1	↗
Cambrais (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	8,0	8,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	1,0	1,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
5% de pousses contaminées /100 pousses.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	17-avr.	24-avr.	Tendance /S-1	17-avr.	24-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0			0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0			0,0		
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)						
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Quelques faibles précipitations locales ont été enregistrées depuis notre dernier bulletin.

Ces pluies ont engendré la libération d'ascospores sur la plupart des secteurs allant jusque 9,56% du stock annuel.

Cependant, les conditions climatiques sont très défavorables à la maladie. En effet, les températures actuelles ne permettent même pas la germination des spores localement au cours des périodes de contaminations.

De ce fait, aucun risque n'a été observé suite à ces périodes. Localement, ces dernières sont encore en cours, mais, compte tenu des températures, et de l'assèchement qu'induit le vent bien présent, ne devraient pas connaître d'évolution à risque.

Pour le moment, aucune tâche n'est encore visible en parcelle (cf. page 14).

Analyses des risques,

Des averses ont touché tous les secteurs, ces derniers jours. Les quantités d'eau enregistrées vont de 0,2 mm à 3,5 mm.

Les stocks projetables sont à ce jour, de **4,11** % en moyenne, variant selon les secteurs de 0,00 % à **24,42**%.

Au cours des dernières périodes de contaminations, les taux de projections s'échelonnent de 0,41 % à 9,56 % pour une moyenne de 4,46 %.

Le tableau en page suivante vous résume les situations en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Nos prochains bulletins vous tiendront informés [en cas de périodes à risques.](#)

Gestion des risques,

Jusqu'aux prochaines précipitations, la maturation des ascospores devrait, à la faveur des conditions climatiques plutôt défavorables, croître doucement pour la saison de l'ordre d'à peine 1,5% par jour.



Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 8h ce matin
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	22-avr 5 h	22-avr 9 h	Nul	4,75	19,50	1,05	0,5	
	24-avr 20 h	24-avr 23 h		Nul			4,80	3,5
	18-avr 4 h	19-avr 6 h	Nul	0,63			20,88	0,04
24-avr 22 h	en cours	Nul	7,19	0,5				
Lille Sud (59)	24-avr 22 h	25-avr 0 h	Nul	6,45	17,39	1,03	1,0	
	18-avr 3 h	19-avr 5 h		Nul			0,59	16,82
Montreuillois (62)	24-avr 21 h	25-avr 1 h	Nul	5,88	16,61	0,65	1,4	
	22-avr 8 h	22-avr 10 h	Nul	1,64			0,5	
	24-avr 22 h	25-avr 0 h	Nul	6,01			1,0	
Hainaut (59)	24-avr 23 h	25-avr 2 h	Nul	7,10	20,47	0,05	0,5	
Abbevilleois (80-62)					12,75	9,18		
Arrageois (62)	24-avr 23 h	24-avr 23 h	Nul	7,51	17,14	0,52	0,5	
	24-avr 23 h	25-avr 2 h		Nul			6,78	19,33
Avesnois (59)					12,46	7,97		
Amiénois (80)					5,46	2,60		
Thiérache (59-02)	18-avr 17 h	19-avr 6 h	Nul	0,41	13,83	0,80	0,4	
	25-avr 3 h	25-avr 4 h		Nul			3,93	0,4
	25-avr 1 h	25-avr 2 h	Nul	6,39			19,07	0,04
Neslois (80-60-02)	20-avr 14 h	20-avr 14 h	Nul	1,96	12,24	5,57	1,0	
	18-avr 16 h	19-avr 7 h		Nul			2,68	12,57
Laonnois (02)					10,78	7,12		
Montdidérien (80-60)	19-avr 6 h	19-avr 6 h	Nul	1,15	11,14	6,36	0,5	
Beauvaisis (60)					13,42	9,51		
Soissonnais (60-02)	18-avr 10 h	18-avr 12 h	Nul	0,76	12,91	0,00	1,5	
	25-avr 4 h	en cours		Nul			9,56	0,5
	25-avr 5 h	en cours	Nul	7,51			20,01	0,04
Senlisien (60)								
Omois (02)					0,71	24,42		






dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

* : données obtenues par triangulation

Pruniers

Stades phénologiques—seuils de sensibilité au gel



Postes d'observations	Reine Claude	Mirabelle	Quetsche
Avesnois (59)			
	H -1,0°C	H -1,0°C	H -1,0°C
Neslois (80-60-02)			
	H -1,0°C	H -1,0°C	- -

NB. Stades phénologiques

-°C : pas de référence acquise pour le stade phénologique

- - pas de données locales pour la variété

Températures indiquées = seuil critique

Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☉ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☉ <http://www.agriculture-npd.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☉ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)

Tous fruitiers

RAVAGEURS

Un réseau de surveillance contre les campagnols nuisibles des cultures

En lien avec l'arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures ainsi qu'aux conditions d'emplois de produits phytopharmaceutiques contenant de la bromadiolone, ainsi que l'instruction technique du 21 octobre 2015, la F.RE.D.O.N. de Picardie a élaboré en concertation avec les différents acteurs locaux (*) le plan d'Action Régional (P.A.R.) de lutte sur les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

Ce plan a pour but de formaliser les modalités de surveillance et de lutte en cohérence avec les spécificités territoriales de chaque espèce de campagnol retenue comme danger sanitaire ainsi que la prise en compte de la présence de la faune spécifique en région. Il fera l'objet d'une présentation auprès du CROPSAV au cours de l'année 2017 pour avis consultatif et validation auprès du Préfet Régional.

La surveillance = un levier essentiel pour la mise en place de la lutte chimique

La mise en place d'un réseau de surveillance est **INCONTOURNABLE** afin d'appréhender la problématique campagnols. Elle passe **OBLIGATOIREMENT** par des comptages, appuyée par l'identification du nuisible (campagnols terrestres ou campagnols des champs).

L'objectif est d'acquérir des données sur les niveaux de nuisibilité et d'apprécier la dynamique des ravageurs.



Campagnol des champs en parcelle (Crédit Photo Réseau F.RE.D.O.N. France)



Sortie de terrier de campagnols des champs en parcelle de blé (Crédit Photo F.RE.D.O.N. de Picardie)

Comment remonter vos observations de campagnols

- En tant qu'observateur dans le cadre des Bulletins de Santé du Végétal, nous vous invitons à saisir vos observations dans les bases de données VIGICULTURES et VGOB's.

- Contactez la FREDON de Picardie : Vivien LECONTE, 03 22 33 67 13 vleconte.fredonpic@orange.fr

(*)

- la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Picardie/ Le Service Régional de l'Alimentation des Hauts de France (D.R.A.A.F. / S.R.AL.) ;

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement des Hauts de France (D.R.E.A.L.) ;

- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage des Hauts de France (O.N.C.F.S.);

- la Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts de France ;-

- la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts de France (F.R.C.).